

Arrondissement de BOURG-EN-BRESSE

Canton de VONNAS

COMMUNE
DE
CRUZILLES-LÈS-MÉPILLAT

☎ : 03.85.31.52.27

E-mail : mairie@cruzilleslesmepillat.fr

Cruzilles-Lès-Mépillat, le 31 décembre 2021

Réunion du Conseil Municipal, en Mairie, le :
Jeudi 6 janvier 2022, à 19h30.

=====
Ordre du Jour
=====

Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 09/12/2021

- Compte rendu des réunions : Communauté de Communes,
Syndicats locaux,
Commissions Communales
- Délibération : Renouvellement de la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité à la Préfecture de l'Ain
- Questions diverses

Sincères salutations.

Le Maire,
Dominique BOYER

